



ASSEMBLEE GENERALE ANUELLE

DU 7 MAI 2026

SOUS-SOL DE LA GRANDE SALLE DE PRILLY

1. Accueil

Le président, Antoine Reymond ouvre la 66^{ème} assemblée générale de l'Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery en présence d'une cinquantaine de personnes. Il excuse l'absence des municipaux de Prilly et de Jouxens-Mézery ainsi que de Monsieur Antoine Viredaz, président du conseil communal de Prilly et souligne que Monsieur Luigi Sartorelli, municipal de Prilly, nous rejoindra entre deux séances.

Le président salue la présence de Monsieur Yves Nicolet, mari de Jacklyn Nicolet, monitrice et responsable du service Gym-Danse, décédée l'année dernière. Une minute de silence est observée.

Il salue la présence de Madame Janick Chatelain, secrétaire générale de l'Entraide Familiale Vaudoise. Puis il présente Madame Adeline Mombelli, nouvelle responsable du service Gym-Danse.

Les convocations à cette assemblée générale ont été envoyées le 31 mars 2026 accompagnées de la cotisation annuelle.

2. Nomination des scrutateurs

Madame Laurence Diaz est proposée comme scrutateurs.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et se présente comme suit :

Ordre du jour :

1^o partie

- 1) Accueil
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 mai 2025
- 5) Rapport du président
- 6) Intervention des Conseillers municipaux des Communes de Prilly et Jouxens-Mézery
- 7) Comptes 2025 : présentation, rapport de la commission de vérification, adoption

- 8) Cotisations annuelles
- 9) Composition du comité : élections statutaires et présidence
- 10) Commission de gestion : élection
- 11) Propositions individuelles et divers

2° partie

Rapports des services

La liste de présences est mise en circulation.

4. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mai 2025

Le Procès-verbal est mis à disposition sur le site Internet de l'Association familiale www.association-familiale.ch et envoyé à domicile sur demande.

Personne ne demande la relecture de ce Procès-verbal ; celui-ci est accepté à l'unanimité, à main levée, avec les remerciements à son auteure, Anne Meier.

5. Rapport du président

Dans son rapport, Antoine Reymond remercie la présence de la secrétaire générale de l'Entraide Familiale Vaudoise et souligne l'importance de cette faîtière qui soutient activement les associations régionales. Il remercie Gérard Buhlmann, trésorier, pour sa disponibilité, sa précision et sa persévérance tout au long de l'année et le considère comme étant le moteur de l'Association. Il remercie la secrétaire, Anne Meier, pour son implication et son précieux travail ; ainsi que les membres le comité pour leur collaboration tout au long de l'année. Il adresse un merci particulier pour tous les bénévoles œuvrant à la bonne marche de l'Association et lance un appel à tous, car nous cherchons encore des chauffeurs bénévoles. Il remercie les 2 Communes pour leur collaboration et leur soutien. Il précise encore que le vin de la soirée est offert par la Commune de Prilly ; les boissons non-alcoolisées, la nourriture de l'apéritif et le dessert par la Commune de Jouxens-Mézery. Il remercie encore chaleureusement l'équipe de cuisine composée d'André Aprile et de ses amis.

6. Intervention du municipal de la Commune de Prilly

7. Comptes 2025

Notre trésorier, Gérard Buhlmann présente un aperçu des comptes 2025 de l'Association.

L'exercice boucle sur un bénéfice de CHF 1'602.82. L'année 2025 est marquée par une réorganisation comptable visant à simplifier les comptes. Une règle d'un minimum de participants par cours a été fixée afin d'éviter de donner des cours à perte. Les dons sont plus élevés grâce à la générosité de Jacklyn et Yves Nicolet qui ont choisi de faire bénéficier l'Association des dons reçus lors des obsèques. Yves Nicolet est remercié pour avoir accepté de continuer à gérer les appels téléphoniques concernant la gym-danse après le décès de son épouse. Monsieur Buhlmann révèle que les frais informatiques sont importants et que nous cherchons à les diminuer. Nos Fonds propres s'élevant à CHF 64'552.02, la situation de notre Association est saine. Les comptes 2025 sont à disposition sur le site Internet de l'AFPJ sous www.association-familiale.ch

Le rapport de la commission de gestion est présenté par Monsieur René Lager.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Monsieur Lager est chaleureusement remercié pour son travail de qualité et ses remarques pertinentes. La commission de gestion est également remerciée pour son investissement et décharge est donnée au comité.

8. Cotisations annuelles

Le président propose de maintenir le montant de la cotisation annuelle à CHF 40.- par année scolaire. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

9. Composition du comité

Conformément à l'article 13 alinéa b) des statuts, les postes de trésorier et de secrétaire ne nécessitent pas d'élection cette année. Monsieur le président Antoine Reymond est arrivé au terme de ses 2x2 ans de mandat et ne peut se représenter. M. Gérard Buhlmann lit un texte remerciant le président sortant pour son investissement durant ces 4 années, puis il est chaleureusement applaudi. A. Reymond présente son successeur, retenu ce soir-là : M. Alain Gillieron propose sa candidature au poste de président ; il est élu par acclamation.

La formation du Comité, par ordre alphabétique, est la suivante :

M.	André	APRILE	Bénévolat
Mme	Ana	BATATA	Jardin d'enfants Amadou
Mme	Sihem	BESSA	Ludothèque
M.	Gérard	BÜHLMANN	Trésorier
Mme	Sandra	BURKARD	Yoga
Mme	Caroline	DI MILLA	Qi Gong et méditation
M.	Alain	GILLIERON	Président
Mme	Anne	MEIER	Secrétariat, cotisations
Mme	Adeline	MOMBELLI	Gymnastique
M.	Luigi	SARTORELLI	Délégué Municipalité de Prilly
Mme	Nathalie	SCHOENI	Déléguée Municipalité de Jouxens-Mézery

10. Commission de gestion

Actuellement, la commission de gestion est composée de M. René Lager rapporteur, de M. Etienne Lasserre vérificateur et de Mme Marie-Pierre Descloux suppléante.

Afin d'assurer un tournus à la vérification des comptes, le comité propose les candidatures de M. Etienne Lasserre comme rapporteur, de Mme Marie-Pierre Descloux comme vérificatrice et de Mme Aurélie Barbey comme suppléante.

Ces trois personnes sont élues par acclamations.

11. Propositions individuelles et divers

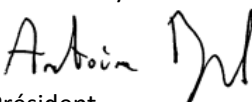
La parole est donnée à Mme Janick Chatelain, secrétaire générale de l'EFV.

12. Rapports des services

Cf annexes. Sont particulièrement remerciées, Mme Ariane Winzer chauffeure durant de nombreuses années et Mme Viviane Trolliet monitrice de gymnastique depuis 15 ans. A l'issue de la partie administrative, les chefs de services présentent à tour de rôle leur service.

La soirée se poursuit avec un apéritif offert par les deux communes puis un repas convivial.

Antoine Reymond



Président

Anne Meier



Secrétaire

Prilly, juillet 2026